NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200371 - Cuesta du Bray

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200371

1.3 Appellation du site

Cuesta du Bray

1.4 Date de compilation

30/06/2006

1.5 Date d'actualisation

28/11/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/08/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030188884

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,99806°

Latitude : 49,36167°

2.2 Superficie totale

774 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60029	AUNEUIL
60030	AUTEUIL
60063	BERNEUIL-EN-BRAY
60165	COUDRAY-SUR-THELLE
60196	DRENNE
60220	ESPAUBOURG
60054	HAUTS TALICAN
60316	HODENC-L'EVEQUE
60331	LABOSSE
60477	ONS-EN-BRAY
60567	SAINT-AUBIN-EN-BRAY
60577	SAINT-GERMER-DE-FLY
60592	SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS
60598	SAINT-SULPICE
60620	SILLY-TILLARD
60662	VAUROUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		2 *(0,26 %)*		M	C	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		50 *(6,46 %)*		M	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0 *(0 %)*		P	D			
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	0,5 *(0,06 %)*		M	B	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		400 *(51,68 %)*		M	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	11 *(1,42 %)*		M	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	0	9	i	V	G	D			

M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	w	0	6	i	R	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Pernis apivorus*				P					X	
B		*Dryocopus martius*				P					X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*				P					X	
B		*Sylvia communis*				P					X	X
B		*Phylloscopus trochilus*				P					X	X
B		*Carduelis cannabina*				P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*				P			X		X	

B		*Emberiza citrinella*				P					X	
B		*Emberiza cirlus*				P					X	
B		*Emberiza calandra*				P					X	
B		*Saxicola torquatus*				P					X	
I		*Cicadetta montana*				R						X
I		*Pyrgus malvae*				P						X
I		*Spialia sertorius*				R						X
I		*Heteropterus morpheus*				V						X
I		*Thymelicus acteon*				V						X
I		*Thymelicus lineolus*				V						X
I		*Hesperia comma*				V						X
I		*Nymphalis polychloros*				P						X
I		*Ladoga camilla*				P						X
I		*Mellicta parthenoides*				V						X
I		*Clossiana dia*				R						X
I		*Hamearis lucina*				P						X
I		*Cupido minimus*				R						X
I		*Plebejus argus*				V						X
I		*Thecla betulae*				P						X
I		*Iphiclides podalirius*				V						X
I		*Lemonia dumi*				P						X
I		*Saturnia pyri*				P						X
I		*Endromis versicolora*				P						X

I		*Hemaris tityus*				P						X
I		*Helix pomatia*				P		X			X	
I		*Platycleis albopunctata*				V						X
I		*Metrioptera brachyptera*				V						X
I		*Mantis religiosa*				P						X
I		*Chrysochraon dispar*				P						X
I		*Omocestus rufipes*				P						X
I		*Stenobothrus lineatus*				P						X
I		*Euchorthippus declivus*				P						X
I		*Satyrium pruni*				P						X
I		*Polyommatus bellargus*				R						X
I		*Polyommatus coridon*				P						X
I		*Zygaena minos*				P						X
I		*Zygaena carniolica*				R						X
I		*Zygaena viciae*				R						X
I		*Adscita geryon*				R						X
I		*Jordanita globulariae*				P						X
I		*Thyris fenestrella*				P						X
I		*Scopula ornata*				P						X
I		*Chesias rufata*				P						X
I		*Aspitates gilvaria*				P						X
I		*Aleucis distinctata*				P						X
I		*Lomographa bimaculata*				P						X

I		*Menophra abruptaria*				P						X
I		*Tyta luctuosa*				P						X
I		*Conistra ligula*				P						X
I		*Conistra rubiginea*				P						X
I		*Calophasia lunula*				P						X
I		*Acronicta strigosa*				P						X
I		*Tetrix tenuicornis*				P						X
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Meles meles*				P					X	X
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
P		*Acinos arvensis*				R						X
P		*Actaea spicata*			i	P						X
P		*Ajuga chamaepitys*				V						X
P		*Anemone ranunculoides*				P						X
P		*Anthericum ramosum*			i	R						X

P		*Campanula glomerata*				R						X
P		*Cephalanthera damasonium*				P						X
P		*Cuscuta epithymum*				V						X
P		*Digitalis lutea*			i	P						X
P		*Epipactis muelleri*			i	V			X			
P		*Euphrasia officinalis*			i	R						X
P		*Gentianella germanica*				P						X
P		*Lactuca perennis*				V						X
P		*Lathyrus nissolia*				V						X
P		*Monotropa hypopitys*				V						X
P		*Orchis morio*				V						X
P		*Orchis simia*			i	P			X			
P		*Orobanche gracilis*			i	R						X
P		*Parnassia palustris*			i	R						X
P		*Polygala amarella*			i	V						X
P		*Polygala calcarea*				P						X
P		*Polygala comosa*				R						X
P		*Polygonatum odoratum*				V						X
P		*Polygonatum x hybridum*			i	P						X
P		*Pulsatilla vulgaris*			i	V						X
P		*Rhinanthus minor*				P						X
P		*Seseli libanotis*				R						X
P		*Teucrium montanum*			i	R						X

P		*Trifolium rubens*				V						X
P		*Valeriana wallrothii*				P						X
P		*Valerianella dentata*				P						X
P		*Veronica teucrium*				P						X
P		*Narcissus pseudonarcissus subsp. pseudonarcissus*				P						X
P		*Euphrasia stricta*				P						X
R		*Lacerta muralis*				P						X
R		*Coronella austriaca*				P	X				X	
R		*Vipera berus*				P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N14 : Prairies ameliorées	2 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N26 : Forêts (en général)	87 %

Autres caractéristiques du site

La cuesta qui limite au sud la dépression du Bray est une falaise abrupte froide surplombant d'une centaine de mètres la fosse bocagère du Bray. L'originalité géomorphologique de cette falaise, l'affleurement de craie marneuse du Turonien, les expositions froides Nord-Est dominantes accréditent la spécificité de la cuesta Sud du Bray, et ce particularisme dans les paysages de craie atlantiques et subatlantiques est confirmé par les habitats et la flore à affinités submontagnardes et médioeuropéennes qui s'y développent (pelouses calcicoles fraîches à Parnassie).
Autrefois, de vastes parcours extensifs de moutons couvraient une bonne part de la cuesta : les habitats forestiers dominent désormais largement, l'abandon du pastoralisme ayant été suivi par une phase de reconquête progressive de la forêt. Pelouses calcicoles, ourlets et lisières calcicoles n'y occupent plus aujourd'hui que des espaces fragmentés de grande valeur et très menacés : c'est entre autres le cas des pelouses calcaires endémiques du Parnassio palustris-Thymetum praecocis à caractère marnicole et particulièrement riche en orchidées et souvent voilées par des junipéraies étendues.
La Cluse de l'Epte, à l'extrémité picarde de cette cuesta, isole un promontoire exceptionnel quant à la géomorphologie et la combinaison des influences mésoclimatiques, incluant sur le revers de la cuesta (Mont Sainte-Hélène), un système calcicole thermophile introgressé d'éléments de la chênaie pubescente. La continuité du site est prolongé vers l'ouest par un autre site de la directive en région Haute-Normandie.

Vulnérabilité
: Autrefois, de vastes parcours extensifs de moutons couvraient une bonne part de la cuesta : les habitats forestiers dominent désormais largement, l'abandon du pastoralisme ayant été suivi par une phase de reconquête progressive de la forêt. Pelouses calcicoles, ourlets et lisières calcicoles n'y occupent plus aujourd'hui que des espaces fragmentés de grande valeur et très menacés ; c'est entre autres le cas des pelouses calcaires endémiques du Parnassio palustris-Thymetum praecocis à caractère marnicole et particulièrement riche en orchidées et souvent voilées par des junipéraies étendues.

La situation fortement régressive pour les pelouses calcicoles actuellement pour une bonne part embroussaillées ou boisées et nécessitant une intervention d'extrême urgence ; divers programmes d'actions conservatoires sont en cours (Réserve Naturelle Volontaire du Mont Sainte-Hélène, larris de Saint-Aubin-en-Bray) ou en projet. Nécessité d'un filtre trophique (haie, boisement) en haut de cuesta pour éviter les descentes de nutriments en situation de contact agricole et restauration globale d'un programme de pâturage extensif à l'échelle de l'ensemble de la cuesta. Interdiction des ouvertures et extensions de marnières au détriment des espaces pelousaires, gestion conservatoire et diversificatrice des anciens fronts et fonds de carrière. Pour les habitats forestiers, gestion ordinaire des potentialités tenant compte de la biodiversité, à l'exclusion de tout nouvel enrésinement. Arrêt de tout mitage urbain par lotissement sur la cuesta.

4.2 Qualité et importance

La Cuesta du Bray picarde constitue une limite nette entre le Pays de Bray au nord et le Plateau de Thelle au sud. Cette position entre deux régions naturelles très différentes et son originalité par rapport à ces zones confèrent à la cuesta du Bray un rôle de frontière mais aussi et surtout de corridor biologique pour de nombreuses espèces de la faune et de la flore (échange Est-Ouest, support pour la migration de diverses espèces médio-européennes).

Carrefour bioclimatique, des influences à la fois sub-atlantiques, pré-continentales et submontagnardes y sont perceptibles que la flore diversifiée reflète bien. Du point de vue des
milieux naturels, on y retrouve notamment toute la série des végétations sur craie marneuse
allant des éboulis et de la pelouse marnicole aux boisements sur calcaire en passant par différents stades d'ourlets et de manteaux pré-préforestiers qui illustrent les différents stades dynamiques de la végétation.
Cette mosaïque de milieux naturels constitue un réseau d'intérêt patrimonial majeur pour la
Picardie et son importance au-delà des limites régionales est confirmée par son inscription au
réseau Natura 2000. Les milieux ouverts qui couvrent à peine plus de 10% du site sont particulièrement remarquables pour certains : les pelouses à Parnassie des marais forment sur
la cuesta du Bray une association végétale endémique picardo-normande (BOULLET, 1986).
Le patrimoine naturel forestier qui représente plus de 70% du site, joue également un grand
rôle dans sa diversité et les frênaies de pente, dont la conservation est prioritaire au titre de la Directive, en sont l'un des exemples.

La flore du site est très diversifiée. Ce sont les milieux ouverts qui concentrent le plus grand nombre d'espèces, certaines pelouses pouvant abriter plus de 25 espèces par mètre carré. Depuis le milieu des années 1990, au moins 75 espèces d'intérêt patrimonial ont pu être observées sur la Cuesta. Près de 70% de ces espèces sont liés aux pelouses et ourlets calcicoles qui ponctuent le site. 7 espèces sont légalement protégées en Picardie : il s'agit de l'Herminion à un seul bulbe (Herminium monorchis), de la Parnassie des marais (Parnassia palustris), de la Phalangère rameuse (Anthericum ramosum), du Dactylorhize négligé (Dactylorhiza praetermissa), du Polygala chevelu (Polygala comosa), de l'Ophioglosse commune (Ophioglossum vulgatum) et de la Germandrée des montagnes (Teucrium montanum). 13 espèces sont vulnérables à gravement menacées d'extinction en Picardie. Cette richesse floristique largement inféodée aux pelouses et ourlets calcicoles est directement dépendante de l'entretien de ces espaces par des activités humaines telles que le pâturage ovin.

En l'état actuel des connaissances, la faune de la cuesta du Bray compte moins d'espèces d'intérêt patrimonial que la flore. Néanmoins, l'intérêt mammalogique peut s'avérer fort de par la présence de trois espèces de Chiroptères de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore », les forêts présentes pouvant avoir un rôle important pour la préservation de Myotis bechsteini en Picardie. De plus, le site héberge une des deux entrées d'un ancien tunnel ferroviaire d'un kilomètre de long, tunnel qui héberge environ 300 chauves-souris, soit un site d'importance majeur pour la Picardie notamment en termes de petit Myotis. Notons aussi la présence du Muscardin (Muscardinus avellanarius), espèce vulnérable en Picardie.
C'est l'entomofaune qui semble présenter le plus d'intérêt patrimonial. Les lépidoptères diurnes (papillons de jour) et les orthoptères (criquets et sauterelles) sont les groupes les plus connus et les coléoptères, en particulier forestiers, mériteraient d'être plus étudiés.
L'intérêt des papillons du site est très élevé et essentiellement lié au larris. C'est en particulier le cas du Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) observé jusqu'en 1998 sur la Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-champs.
Inscrite à l'annexe II de la Directive "Habitats, Faune, Flore", cette espèce est en fort déclin sur l'ensemble de son aire de répartition. Elle ne compte plus que quelques stations en Picardie. De nombreuses autres espèces de grand intérêt patrimonial, en déclin en Picardie et bien souvent sur une large partie de leur aire de répartition sont également connues. On peut citer l'Azuré de l'Ajonc (Plebejus argus) (seule station de l'Oise), la Virgule (Hesperia comma), la Lucine (Hamearis lucina), la Petite Violette (Clossiana dia) ou encore l'Hespérie de la sanguisorbe (Spiala sertorius). La Côte Sainte-Hélène est l'un des larris picards les plus riches en papillons de jour d'intérêt patrimonial.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		B
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I

L	F04	Prélèvements sur la flore		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	G05.04	Vandalisme		I
L	H05.01	Ordures ménagères et déchets solides		B
L	J01.01	Incendies		I
L	K01.01	Erosion		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	C01.07	Autres exploitations minières ou activités d'extraction		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		B
M	M01	Modifications des conditions abiotiques		B
M	M02	Changements des conditions biotiques		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
L	M02.04	Colonisation naturelle d'espèce		I
M	A06.04	Arrêt de la mise en culture d'une parcelle		B
M	B02.06	Eclaircie		I
M	B06	Sylvopastoralisme		I
M	G05.09	Clôture, barrière		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	1 %
Propriété privée (personne physique)	16 %

Domaine communal	%
Autre	83 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
93	Réserve naturelle régionale	10 %
N36	Sites gérés par CREN	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
93	Larris et tourbières de Saint-Pierre-es-Champs	*	10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

L'essentiel du site fait partie de la ZNIEFF de type I n°60PDB108 "Pelouses et bois de le cuesta sud du Pays de Bray", de la ZNIEFF de type I n°60PDT101 "Coteaux du Mont Sainte-Hélène, du Mont de Répis et des communaux de Montel"et de la ZNIEFF de type II n°60PDB201 "Pays de Bray". La partie sur la commune de Labosse intègre quant à elle la ZNIEFF de type I n°60PDT103 "Massifs forestiers de Thelle, des Plards et de Sérifontaine".
L'essentiel du site fait aussi partie des ENS prioritaires PDT07 " Pelouses et bois de le cuesta sud du Pays de Bray " et PDT01 "Mont Sainte-Hélène, Mont de Répis et communaux de Montel". Le sous-secteur de la commune de Labosse intègre quant à lui l'ENS PDT03 "Massif forestier de Thelle, des Plards et de Sérifontaine, bois de La Landelle".

- RNR d'environ 79 ha
- sites conventionnés CEN Picardie = 19 ha (larris auteuil) + 11,7 ha (mont florentin à berneuil) + 1 ha à saint aubin en bray (+ en développememt mais acté mairie bail emphytéo chez notaire donc + 5.26 ha sur saint-aubin, portant la surface gérée au sein de la cuesta sur cette commune à environ 6,26 ha)

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Adresse : 1, Place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom : DOCOB
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/361_DOCOB_PDFise.pdf
Nom : Plan de gestion 2011-2020 de la RNR des larris et tourbières de Saint Pierre-es-Champs
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/361_pdgsimplifiéfinal.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Des contrats Natura 2000 ont été montés et réalisés visant la restauration des pelouses calcaricoles sur les communes de Saint-Pierre-ès-Champs, Auteuil et Berneuil-en-Bray.
En 2013, la quasi-totalité des secteurs pelousaires (sauf sur Ons-en-Bray et Labosse) font l'objet d'une gestion conservatoire associant fauche, débroussaillage/déboisement, et remise en place d'un pâturage extensif.
Les boisements gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (cela concerne notamment la RNR) ont vocation à tendre vers de vieux boisements (absence d'intervention # notion de vieux bois). Pas de données précises concernant les autres secteurs boisés.
Mise en place de quelques mesures agro-environnementales pour préserver les derniers lambeaux de prairies ainsi que quelques surfaces pelousaires par des bandes tampons.